

*Un communiqué reçu le 11 septembre 2017 de la part des syndicats UNEF, Solidaires Etudiant-e-s, SGL, UNL, Mouvement Jeunes Communistes de France , UEC , Jeunes Ecologistes, Jeunes Socialistes, NPA Jeune, Réseau jeune du Parti de Gauche, Ensemble Jeunes, JOC, MRJC, Osez Le Féminisme...*

"Dans la rue le 12 Septembre contre la casse de nos droits ! Le contenu du projet d'ordonnances présenté par le gouvernement confirme que cette réforme du droit du travail vise à fragiliser un peu plus les protections collectives des salarié-e-s. C'est une régression sociale historique. Les mesures contenues dans le projet d'ordonnances vont, bien entendu, fragiliser en premier lieu les plus précaires, et parmi eux les jeunes, déjà en premières ligne des attaques que subit le monde du travail depuis des années. À cette destruction des droits collectifs s'ajoutent les logiques d'Uberisation du travail défendues par le gouvernement Macron qui aboutiraient à une précarisation extrême de la jeunesse.

Parmi ces mesures, plusieurs vont, en effet, affecter en premier lieu les jeunes : le plafonnement des indemnités prud'homales rend les jeunes éjectables à merci. Le patronat pourra ainsi budgéter sereinement le licenciement abusif de n'importe quel-le salarié-e. Alors que l'écrasante majorité des jeunes sont d'ores et déjà embauché-e-s via des contrats précaires, le recours aux CDI de chantier représente une nouvelle remise en cause du CDI, seul type de contrat permettant aux jeunes d'avoir une insertion professionnelle sécurisante. Ces mesures s'inscrivent dans une logique plus large qui vise à détruire nos parcours de vie, de la formation initiale à la retraite en passant par le monde du travail.

La possibilité d'écarter les syndicats des négociations dans les petites entreprises, qui oblige les salarié-e-s à faire face directement à leur patron, la fusion des instances représentatives du personnel, le licenciement en cas de refus d'un accord collectif, ou encore le renforcement du rôle de la branche et de l'entreprise qui vont permettre de détricoter le code du travail... Les exemples sont nombreux et démontrent que l'esprit général, comme le détail des propositions, vont à l'encontre des intérêts des jeunes, des privé-e-s d'emplois et des travailleur-se-s. Ce projet s'ajoute à toute une série de mesures annoncées par le gouvernement : la mise en place de la sélection à l'entrée de l'université par le biais de prérequis, des coupes budgétaires de 331 millions d'euros pour les universités, la baisse des APL, et une réforme du bac généralisant le contrôle continu. Nous nous opposons fermement à ces mesures qui ne visent qu'à exclure toujours plus de jeunes, notamment les plus précaires, de l'enseignement supérieur. Cette année, ce sont 6000 bachelier-ère-s qui n'ont toujours pas d'orientation et des dizaines de milliers qui se sont vu-e-s imposer une filière qu'ils ou elles n'ont pas choisie.

Pourtant, depuis de nombreux mois, des contre-propositions sont sur la table afin de garantir de nouveaux droits pour notre génération. Chaque jeune doit pouvoir bénéficier de conditions de vie dignes. Pour lutter contre le chômage, le temps de travail doit être réparti par sa diminution sans baisse de salaire entre tou-te-s et chacun-e doit avoir droit à une protection sociale suffisante, salarié-e-s comme personnes privées d'emplois. Le CDI doit redevenir la norme, l'accès au droit commun doit être garanti pour tou-te-s.

Les jeunes en formation doivent avoir droit à une véritable protection sociale avec un revenu. De plus, les années d'études doivent être prises en compte dans le calcul de la retraite et de l'assurance chômage. Face à ces attaques, nous appelons l'ensemble des jeunes - lycéen-ne-s, étudiant-e-s, privé-e-s d'emplois, salarié-e-s - à se réunir, à se mobiliser partout et à participer massivement aux manifestations du 12 septembre à l'appel des organisations syndicales. Nous y serons présent-e-s dans des cortèges unitaires communs. Par ailleurs, nous nous retrouverons très rapidement à la suite de cette journée pour poursuivre la mobilisation et définir les initiatives communes que nous pouvons prendre en lien avec la mobilisation des organisations syndicales de salarié-e-s.